

## **NÉGOCIATION NATIONALE**

## Pour le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives, une entente « à rabais », c'est NON!

Lévis le 5 juin 2020. — Si le président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, s'est fait insistant pour poursuivre les négociations malgré la crise sanitaire qui prévaut au Québec, les résultats se font toujours attendre aux tables de négociation, où les porte-paroles patronaux n'ont manifestement pas les mandats nécessaires pour faire avancer les discussions. À titre de président du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ), je déplore ce constat.

Durant les derniers jours, les membres du SEDR-CSQ ont été consultés. Les résultats sont par ailleurs éloquents : 95 % des 815 personnes ayant répondu ont rejeté la proposition patronale qui leur a été faite le 22 mai, tandis que 98 % ont réitéré vouloir que la présente négociation se conclue par une entente qui apportera des améliorations aux conditions d'exercice des enseignantes et enseignants ainsi qu'une reconnaissance salariale de la valeur de leur profession. Je souligne que ce sont des résultats vraiment très clairs que le Conseil du trésor doit entendre.

La proposition patronale qui nous a été présentée constitue une volte-face spectaculaire du gouvernement face à ses engagements électoraux. Et on n'est plus à une surprise près, puisque les revirements ont été nombreux durant la pandémie. On est loin de la priorité accordée à l'éducation qui nous avait été promise. Les besoins et la souffrance sont dans nos établissements et centres depuis trop longtemps pour accepter qu'une entente soit réglée aux dépens des profs. Le gouvernement dit vouloir négocier, mais il doit comprendre que les enseignants ne signeront pas une entente au rabais.

En effet, l'offre faite récemment aux enseignantes et enseignants par le Conseil du trésor ne propose rien pour les élèves en difficulté. Elle recule sur l'engagement pourtant répété de la CAQ d'abolir les 6 premiers échelons de l'échelle salariale pour attirer de la relève dans la profession. Elle vise un alourdissement de la tâche en augmentant de manière importante le nombre d'heures travaillées. La seule mesure mise au jeu pour retenir les enseignantes et enseignants plus expérimentés est une augmentation salariale d'un maximum de 2,5 % aux quelque 800 profs qui pourraient acquérir le statut d'« enseignants émérites », contrairement aux augmentations de 5 % faussement véhiculées par le Conseil du trésor. Pire encore, ce nouveau statut mal défini semble davantage destiné à soulager les directions qu'à valoriser la profession enseignante. La FSE-CSQ et l'APEQ déplorent au passage l'importante différence entre le discours public du gouvernement et ce qui se déroule réellement aux tables de négociation.

Rappelons que, tout comme la FSE-CSQ à laquelle Syndicat de l'enseignement des Deux Rives est affilié, les enseignantes et enseignants du SEDR-CSQ veulent :

- Une composition de la classe offrant des conditions propices à un enseignement et à des apprentissages de qualité;
- Des services aux élèves correspondant à leurs besoins;
- Une tâche supportable qui ne les épuise pas;
- Une reconnaissance de leur profession à sa juste et pleine valeur, particulièrement quant à la rémunération;
- Une réduction du niveau de précarité et de meilleures conditions d'insertion professionnelle afin que la relève ne quitte pas massivement la profession et que les plus expérimentés y restent.

## Profil du SEDR-CSQ

Le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives représente les quelque 3960 membres des centres de services scolaires des Découvreurs et des Navigateurs. Il compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Il est affilié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Président SEDR-CSQ

8381, avenue Sous-le-Vent Lévis (Québec) G6X 1K7 418-832-1449 poste 115 martin@sedrcsq.org